

n° 33
septembre 2017

fête
gas
trono
mie

FÊTE DE LA GASTRONOMIE

Au cœur du produit

▶ À LA UNE

À LA UNE ▶ 1-5

ACTUALITÉS ▶ 6-7

AGENDA ▶ 8-10

À LIRE/À VOIR ▶ 11-12



Fête de la Gastronomie : une offre touristique globale made in France

« Au cœur du produit » : c'est le thème de la 7^e édition de la Fête de la Gastronomie qui se déroulera dans tout le pays – et au-delà – du 22 au 24 septembre 2017. Cet ambitieux projet de promotion des savoir-faire et du patrimoine culturel français en matière de gastronomie fédère une multitude d'acteurs autour de plusieurs milliers d'événements.

▶ EN CHIFFRES

10 000

événements environ sont inscrits au programme 2017 de la Fête de la Gastronomie, en France et à l'étranger.

145 Mds€

de chiffre d'affaires ont été réalisés en France en 2016 par les métiers de bouche.

700 000

emplois salariés sont pourvus dans le secteur de la restauration

La DGE et Vous est une publication de la Direction générale des entreprises

ISSN 2431-1529

Directrice de la publication :
Sophie Morin

Contact :
Charlotte Pistre
Conception, rédaction et
réalisation :
agence Pastelle

Crédits photographiques :
DR-Service Communication
Bercy



Sophie Le Bouleise

DGE, commissaire générale à la Fête de la Gastronomie

✉ sophie.mise-lebouleise@finances.gouv.fr

« Projet stratégique à destination des professionnels et du grand public, la Fête de la Gastronomie est un moteur de développement économique et touristique pour les régions. »

Un village international des savoir-faire réunissant à Blois (Loir-et-Cher) une quarantaine d'artisans Arts et Saveurs ; un éco-festival théâtral et gustatif dédié aux arts culinaires dans le Vexin français (Val-d'Oise) ; une animation autour des cinq sens avec l'oignon (bio) de Roscoff (Finistère), suivie d'une dégustation ; une fête de l'escargot à Saint-Florent-sur-Auzonnet (Gard), un week-end gourmand à Dole (Jura)... et un « déjeuner francophone » organisé par la Southwestern High School à Hanover dans l'Indiana (États-Unis). Ce mini-inventaire à la Prévert ne recense que quelques-uns des événements qui, par milliers, feront vivre la 7^e édition de la Fête de la Gastronomie les 22, 23 et 24 septembre 2017. Banquets, dégustations, pique-niques, ateliers, conférences... il y en a pour tous les goûts. De plus, 1 400 restaurants en France participent cette année à l'opération "Tous au Restaurant" du 18 septembre au 1^{er} octobre, en proposant un menu du chef offert pour un menu acheté. Une vingtaine de chefs prestigieux y participent dont Gérald Passédat, Alain Ducasse (parrain de l'opération), Hélène Darroze... Les réservations sont ouvertes depuis le 12 septembre sur le site de Tous au Restaurant.

Mettre en lumière la richesse de la gastronomie française

L'UNESCO a inscrit en 2010 « le repas gastronomique des Français » sur sa liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Composante essentielle de l'identité française, la gastronomie représente aussi un enjeu majeur pour l'économie et l'emploi dans notre pays : les métiers de bouche réalisent globalement en France 145 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le secteur de la restauration compte à lui seul dans ce total pour près de 66 milliards d'euros et représente 700 000 emplois salariés, se classant comme le cinquième secteur pourvoyeur d'emplois. De plus, la gastronomie contribue largement au rayonnement économique de la France : 13,5 % des dépenses des touristes lui sont consacrées. La Fête de la Gastronomie entend mettre en lumière toute la richesse de ce patrimoine spécifique, véritable exception culturelle française.

Une offre touristique intégrée à l'échelle du pays

Première offre touristique globale dédiée à la gastronomie, la Fête de la Gastronomie est un outil de développement économique dédié à l'ensemble des professionnels des secteurs concernés. Elle a été initiée en 2011 au ministère de l'Économie et des Finances en partenariat avec le ministère de l'Agriculture. Depuis 2013, elle se déroule sur trois journées pédagogiques et festives, le quatrième week-end de septembre. Cette manifestation innovante contribue à la mise en valeur et à l'attractivité des territoires en prolongeant la période touristique jusqu'à la fin du mois de septembre. Elle participe à l'image de marque des territoires français, à la visibilité de leur qualité et de la richesse de leur diversité. Elle s'inscrit en outre dans une stratégie de valorisation de l'agriculture, de la diversité des terroirs et des productions, de la pérennité des savoir-faire, et illustre les circuits courts, le biologique et la consommation locale.

De nombreux acteurs mobilisés...

En 2016, la Fête de la Gastronomie a suscité 10 525 événements en France et 212 à l'étranger. Elle a impliqué 300 000 professionnels et attiré 2,5 millions de visiteurs. Cette réussite n'est possible que grâce à une forte mobilisation de tous les acteurs. Sous l'impulsion de l'équipe du commissariat à la Fête de la Gastronomie (DGE), cette manifestation bénéficie de nombreux partenariats institutionnels (Tourisme et Territoires, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers et de l'artisanat, Meilleurs ouvriers de France, associations des maires et des régions de France, etc.), mais aussi professionnels (organisations professionnelles, marques) et médiatiques.



...autour d'objectifs partagés

La Fête de la Gastronomie joue donc un rôle largement fédérateur autour d'objectifs partagés : être une opportunité de développement économique, de visibilité et d'attractivité des régions, participer au dynamisme et à la compétitivité des territoires, contribuer à l'attractivité et à la promotion de la destination France, assurer un rôle pédagogique de sensibilisation et de transmission, promouvoir le patrimoine économique et culturel français. Elle affiche ainsi la double ambition de proposer aux professionnels une offre à la fois « B to B » et « B to C » et de fédérer largement au niveau national en mobilisant toutes les composantes liées à la gastronomie, dans une approche multisectorielle. Et, finalement, de rassembler les Français sur l'un de leurs talents reconnus, et toujours en progrès.

Le rôle moteur de la DGE

La DGE, via le commissariat général à la Fête de la Gastronomie, assure l'impulsion, la coordination et la promotion de cette grande manifestation annuelle. Conformément à sa mission d'interface entre l'État et les entreprises, elle permet à la Fête de la Gastronomie de s'ancrer dans une démarche de développement économique, de promotion et de participation du rayonnement des entreprises et des professionnels du secteur artisanal et touristique. Elle mobilise les acteurs, implique dans l'opération les labels d'État dédiés aux savoir-faire, au tourisme et aux territoires et bénéficie du concours des Direccte (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), qui apportent un soutien logistique à l'organisation des événements.

Un plan média ambitieux

La promotion médiatique de la Fête de la Gastronomie s'appuie en particulier sur le réseau des radios France Bleu. Ses 44 stations locales assurent une couverture sur une période qui démarre 15 jours avant la manifestation proprement dite et trouve son apogée durant le week-end de la Fête. Des reportages sont tournés en amont et pendant celle-ci, et des directs sur de nombreux événements sont assurés à Paris et en province, relayés par les réseaux sociaux. Près de quinze autres médias partenaires, presse imprimée ou en ligne, participent à la promotion de la manifestation, dont *Arts et Gastronomie*, *Elle à table*, *L'académie du goût* ou encore *Society magazine*...

Pour en savoir plus :

- Sur le Fête de la Gastronomie :
<https://www.economie.gouv.fr>
- Sur les événements 2017 (avec moteur de recherche et carte interactive) :
<https://www.economie.gouv.fr>
- Sur les partenaires :
<https://www.economie.gouv.fr>
- Sur la description du « Repas gastronomique des Français » :
<https://ich.unesco.org/fr>
- Sur l'opération « Tous au restaurant » :
<https://www.tousaurestaurant.com/>

▶ ESSENTIEL À RETENIR

- **La Fête de la Gastronomie est un projet stratégique à destination des professionnels et du grand public, dont l'ambition est de soutenir le développement économique et l'attractivité des régions, et de promouvoir la destination touristique « France », de montrer le meilleur état de l'art.**
- **Elle vise à construire la première offre touristique française dédiée à la gastronomie en impliquant et mobilisant tous les acteurs des diverses filières concernées.**
- **Le thème 2017, « Au cœur du produit », vise à valoriser le produit en tant que signature territoriale et symbole du dynamisme des régions, ainsi que les professionnels qui le travaillent, à travers toutes les étapes de sa production, de sa transformation et de sa dégustation.**



Stéphane Layani,

*président
du Marché
international de
Rungis (MIN),
parrain de la Fête
de la Gastronomie
2017*

« Je souhaite mettre le produit au centre de la table et, avec lui, mettre en avant l'ensemble de la chaîne de l'alimentation. »

Directeur du plus grand marché de produits agricoles du monde, Stéphane Layani dispose d'une bonne visibilité sur l'ensemble des métiers de la gastronomie et de l'impact économique des multiples secteurs concernés. Il est le premier parrain de la Fête de la Gastronomie issu du secteur B to B. Au-delà de l'aspect économique, il n'en insiste pas moins sur les dimensions de plaisir, de transmission et de convivialité dont relèvent à ses yeux la gastronomie et les produits dont elle est issue.

En quoi la Fête de la Gastronomie vous paraît-elle une manifestation importante ?

Elle illustre bien l'inscription du repas gastronomique des Français au patrimoine culturel immatériel de l'humanité ! C'est une grande réunion de convivialité, de plaisir et de joie autour de la culture culinaire française dans toutes ses composantes. La thématique 2017 « Au cœur du produit », permet de mettre en avant l'ensemble de la chaîne de l'alimentation, non seulement les produits mais aussi toutes les personnes qui les travaillent : les agriculteurs qui les produisent, les artisans et industriels qui les transforment et tous ceux qui les commercialisent. *De la terre à l'assiette*, le produit est le héros d'une aventure au long cours qui met en scène de multiples acteurs et tous leurs savoir-faire.

Comment concevez-vous votre rôle de parrain de cette 7^e édition ?

Comme je viens de l'évoquer, je souhaite mettre le produit au centre des attentions. Le marché de Rungis, comme les 22 autres Marchés de Gros de France, joue un rôle éminent en lien avec cette thématique. Nous sommes un maillon essentiel entre les producteurs, les commerces de détail, les restaurateurs et les consommateurs. Mettre le produit au cœur de la table, c'est aussi parler de l'importance de produits frais et sains. Le fait d'avoir un tiers de confiance comme les Marchés de Gros est essentiel pour répondre à la demande croissante des consommateurs d'une alimentation de qualité. Je souhaite donc participer au maximum aux événements des 22, 23 et 24 septembre pour rencontrer les acteurs et les publics et écouter leurs attentes.

Comment, en tant que président du plus grand marché de produits frais du monde, articulez-vous les dimensions économique et culturelle de votre mission ?

La dimension économique est évidemment très importante. En 2016, le Marché International de Rungis a été approvisionné de près de 3 millions de tonnes de produits alimentaires, générant un chiffre d'affaires global de 8,8 milliards d'euros. Près de 1 200 entreprises et 12 000 salariés y travaillent. Mais tout cela prend pleinement son sens dans la destination finale des produits : la table et le plaisir des consommateurs, c'est-à-dire la gastronomie ! Les deux dimensions que vous évoquez sont indissociables.



Sophie Ollier-Daumas

directrice du comité régional du tourisme (CRT) de Bourgogne Franche-Comté

« Nous avons l'ambition de faire de la 7^e édition des *Fantastic Picnics* une "mise en tourisme" de notre région à travers sa marque touristique Bourgogne, en cohérence avec l'esprit de la Fête de la Gastronomie. »

Depuis 2011, à l'occasion de la Fête de la Gastronomie, le Comité régional du tourisme (CRT) de Bourgogne fédère les professionnels du territoire autour d'un ensemble d'événements baptisés *Fantastic Picnics*. Dans le cadre de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté, le collectif destination Bourgogne du CRT pérennise ces événements et amplifie leur retentissement. Le CRT est également partenaire du Week-end gourmand du Chat Perché à Dole (Jura).

Quelles particularités les *Fantastic Picnics* présentent-ils cette année ?

Nous voulons en faire une opération qui dépasse largement en termes de promotion les frontières de la région, avec la conquête d'un public urbain, notamment parisien et lyonnais mais aussi international. Outre la trentaine de *Fantastic Picnics*, aux organisateurs desquels nous avons demandé cette année d'associer au pique-nique une activité touristique : visite, découverte d'un site..., nous avons sollicité des partenaires pour organiser autour de quelques pique-niques des « *Fantastic week-ends* ». Ces événements mobiliseront, autour du focus sur les produits et les producteurs, non seulement les acteurs de la gastronomie mais aussi des solutions d'hébergement. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur quatre grands anniversaires : les 80 ans de la Route des grands crus, les 20 ans des Voies vertes en Saône-et-Loire, les 80 ans des AOC de Pouilly-sur-Loire et les 20 ans du chantier médiéval de Guédelon, qui est devenu un emblème de la région. Et nous regroupons tous ces « *Fantastic picnics* » et « *Fantastic week-ends* » sous la bannière commune : "Le fabuleux festin d'amis épicuriens", en droite ligne des slogans de notre campagne de communication de la marque Bourgogne du printemps dernier sur le marché français.

Qu'est-ce que cette opération apporte à la région ?

Les *Fantastic Picnics* sont devenus un véritable événement régional qui réunit plus de 5 000 participants. L'automne, et notamment ce dernier week-end de septembre, devient une valeur sûre en termes de fréquentation touristique de la région, avec des pics sur les lieux des *Fantastic Picnics*. Nous voudrions maintenant que cela diffuse sur le reste de l'année, que cette thématique de la gastronomie devienne une nouvelle bonne raison de venir en week-end toute l'année. Aujourd'hui, nous ne sommes que la 11^e région en termes de fréquentation touristique française, et 7^e pour la clientèle étrangère, alors qu'une enquête sur la compétitivité des régions a classé la Bourgogne-Franche-Comté première région gastronomique de France.

Comment le CRT stimule-t-il et accompagne-t-il la manifestation ?

Nous réunissons en avril les représentants de chaque événement autour d'un comité de pilotage. Nous présentons le cahier des charges et chacun s'inscrit dans le dispositif s'il le souhaite. Ensuite, chacun organise son événement. D'année en année, les gens deviennent demandeurs. Et la récurrence rassure, surtout quand ça marche ! Notre rôle consiste effectivement à créer de l'émulation et bien sûr à promouvoir tout cela dans le cadre d'un plan marketing partagé, en partenariat avec les quatre départements de la Bourgogne.



Dévoilement du plan d'actions pour l'investissement et la croissance

En déplacement à Niort le 11 septembre 2017, le Premier ministre a présenté un "plan d'actions pour l'investissement et la croissance des entreprises". Il prévoit trois grandes mesures : la baisse progressive du taux d'impôt sur les sociétés à 25 % ; la transformation du CICE en allègement de cotisations patronales ; l'instauration d'un prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital, ainsi que la transformation de l'ISF en un impôt sur la fortune immobilière. Articulé autour de l'élaboration d'un projet de loi dédié, annoncé pour 2018, ce plan d'actions va faire l'objet d'une démarche participative en concertation avec les parties prenantes. Des groupes de travail vont être constitués sur 6 thématiques identifiées et une plateforme consultative sera mise en ligne pour recueillir l'avis des citoyens. Le dossier de presse peut être téléchargé sur :

<http://www.gouvernement.fr>



Programme du gouvernement en faveur des travailleurs indépendants

À l'occasion d'un déplacement à Dijon le 5 septembre, le Premier ministre a dévoilé le programme du gouvernement en faveur des travailleurs indépendants. Les mesures phares s'articulent autour de 4 points clés : le pouvoir d'achat – annonce d'un gain de pouvoir d'achat pour 75 % des indépendants –, le soutien à la création d'entreprise, la nouvelle organisation de la protection sociale des indépendants – avec notamment l'adossement du RSI au Régime général de la Sécurité sociale – et la simplification, déclinée en 9 mesures, dont la possibilité de moduler ses cotisations en temps réel. Le dossier de presse peut être téléchargé ici :

<http://www.gouvernement.fr>



Concours Eden 2017

Les destinations françaises sont invitées à présenter leur candidature à la 9^e édition du concours européen EDEN – "European Destinations of Excellence" sur le thème du "Tourisme culturel". Il récompensera des destinations ayant développé une stratégie touristique autour d'une offre culturelle locale basée sur la mise en valeur du patrimoine. Cette offre doit se fonder sur des patrimoines "matériels". L'initiative doit porter sur la valorisation d'une offre culturelle économiquement viable, durable, innovante, témoignant d'une stratégie de développement portée par les acteurs locaux et suscitant la venue des visiteurs. Envoyez votre candidature le 30 septembre 2017 au plus tard !

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Prélèvement à la source : la phase de tests est lancée

La mise en œuvre du prélèvement à la source (PAS) a été reportée au 1^{er} janvier 2019. Une phase de tests est en cours depuis début juillet 2017 et les inscriptions restent ouvertes pour les entreprises qui souhaitent y participer. Cette phase vise à s'assurer que le dispositif est efficace et techniquement simple pour les entreprises, en permettant les échanges entre les collecteurs et la Direction générale des Finances publiques (DGFiP). L'État se donne ainsi le temps d'apporter les améliorations nécessaires au regard des conclusions de ce test en conditions réelles. Plus de 700 participants sont déjà inscrits. Cette phase de tests est accessible à chaque catégorie de futurs collecteurs du prélèvement à la source. La participation la plus large est souhaitable afin de renforcer la sécurisation de l'ensemble du système.

<https://www.economie.gouv.fr>



Produits alimentaires : étiquetage obligatoire pour les nanomatériaux manufacturés

En vue de garantir un niveau élevé de protection de la santé humaine et des intérêts des consommateurs, les denrées alimentaires intégrant des nanomatériaux manufacturés sont soumises à une stricte obligation d'étiquetage. Cette obligation est entrée en application le 11 juillet 2013 pour les cosmétiques, le 1^{er} septembre 2013 pour les biocides et le 13 décembre 2014 pour les denrées alimentaires. Tous les ingrédients présents sous forme de nanomatériaux manufacturés doivent être indiqués clairement dans la liste des ingrédients, le nom de l'ingrédient étant suivi du mot "nano" entre crochets. La définition de nanomatériau manufacturé est reprise à l'identique dans le récent règlement européen relatif aux nouveaux aliments (dit *Novel Food*), qui sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2018.

<https://www.economie.gouv.fr>



Point sur la présence de dioxyde de titane (TiO₂), sous forme de nanoparticules, dans des produits alimentaires

Les ministres concernés ont rappelé le 31 août 2017 les actions déjà engagées concernant la présence de dioxyde de titane (TiO₂) sous forme nanoparticulaire dans les denrées alimentaires et précisé les actions qu'ils vont mener à court terme. Il est demandé à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) de finaliser rapidement les travaux qu'elle a engagés pour réunir l'ensemble des données disponibles sur le dioxyde de titane. Ils permettront à la France de porter au niveau européen un dossier afin d'alimenter par des données détaillées la réévaluation de cette substance par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA). Des contrôles de présence de nanoparticules de TiO₂ dans les produits, alimentaires ou non, ont déjà été menés par les services de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et vont se poursuivre de manière intensive au second semestre 2017.

<http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr>



Rapport d'activité 2016 de l'ANSSI : la sécurité, condition *sine qua non* d'une transition numérique réussie

À l'occasion de la parution de son rapport d'activité 2016, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) revient sur une année marquée par l'apparition de nouvelles menaces capables de fragiliser nos démocraties mais qui, parallèlement, ont ouvert la voie à une prise de conscience renforcée du risque numérique à tous les niveaux de la société. Dans les administrations comme dans les entreprises, la sécurité du numérique tend enfin à s'imposer comme un véritable enjeu de gouvernance. Un signal positif pour l'ANSSI qui met tout en œuvre afin de placer la sécurité au premier rang des facteurs de réussite de la transition numérique.

<http://www.ssi.gouv.fr>



Perspectives de développement des autocars

Sur les cinq compagnies qui s'étaient lancées en 2015 sur le marché du transport interurbain régulier de voyageurs par autocar en France, seules trois subsistaient un an plus tard. Le modèle économique reste en effet déficitaire en raison de tarifs très bas. Le trafic est néanmoins en pleine expansion, avec plus de 6 millions de passagers en 2016 selon l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (Arafer). Fin mars 2017, le secteur comptait 2 100 emplois. Nonobstant divers enjeux de rentabilité et de conditions d'accueil des passagers, ce marché devrait poursuivre sa forte expansion dans les années à venir. Le nombre de passagers annuels pourrait atteindre 25 millions d'ici à 2030, soit 12 % du trafic ferroviaire longue distance en voyageurs-km (TGV et Intercités). Le nombre d'emplois total du secteur pourrait dépasser les 5 000 à cette date.

<http://www.strategie.gouv.fr>



Lancement des États généraux de l'alimentation en vidéo

Le lancement des États généraux de l'alimentation a réuni, le 20 juillet 2017, l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Ce lancement visait à élaborer un diagnostic partagé sur les habitudes de consommation alimentaire, la situation des principales filières, les évolutions du commerce et de la distribution, les enjeux d'une agriculture durable et de la transition écologique. Les États généraux de l'alimentation sont organisés en deux chantiers – création et répartition de la valeur ; promotion d'une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous – et 14 ateliers thématiques. Les travaux s'achèveront fin novembre 2017 et intégreront les résultats d'une consultation publique via internet. Les présentations et échanges de la journée de lancement sont à retrouver sur :

<http://agriculture.gouv.fr>



Étude d'évaluation du dispositif "Challenges" du PIA

Le comité stratégique et d'évaluation du Fonds pour la société numérique (FSN) lance une consultation visant à sélectionner un cabinet de conseil chargé de définir et mettre en œuvre une méthode d'évaluation de l'impact du dispositif Challenges. L'étude demandée consistera à dresser un bilan pour identifier l'impact des challenges (AMI Challenges Big Data, lancé en février 2014, et AMI Challenges Numériques, lancé en septembre 2015), d'une part pour les « sponsors » confrontés à des enjeux numériques et, d'autre part, pour les entreprises fournisseuses de technologies innovantes sélectionnées par les animateurs. L'étude examinera également les modèles économiques adoptés par les structures d'animation. Les réponses à cet appel d'offres sont attendues par Bpifrance pour le 10 octobre 2017.

<http://www.bpifrance.fr>



19-21 septembre

18^e congrès international de métrologie

Ce congrès est un point de rencontre incontournable pour tous les acteurs européens de l'industrie et de la recherche-développement dans le domaine de la métrologie. Il réunit les industriels, les laboratoires et les universités et est l'occasion de présenter les évolutions techniques en métrologie et les implications pour l'industrie, les avancées de la R&D et la métrologie liée aux technologies innovantes, ainsi que les outils de la métrologie pour améliorer la performance des processus industriels et maîtriser les risques. L'édition 2017 est centrée sur la thématique « Mesurer pour Inventer le Futur », c'est-à-dire le lien entre l'Usine du futur et la performance économique des entreprises.

Paris Expo, porte de Versailles

<https://www.entreprises.gouv.fr>



25 au 27 septembre

2^e colloque national de la performance énergétique dans l'industrie

Ce colloque organisé par l'ADEME vise à améliorer la maîtrise des consommations et l'efficacité énergétique dans l'industrie. Celles-ci présentent des enjeux majeurs, tant sur les problématiques environnementales que sur des aspects de compétitivité : l'industrie représente un quart de la consommation finale nationale d'énergie et un tiers de la consommation d'électricité. Il en résulte de conséquentes émissions de gaz à effet de serre, une dépendance énergétique et des charges importantes pour les industriels. Le 25 septembre, 4 tutoriels permettront aux participants de monter en compétence en s'appuyant sur la résolution de cas industriels sur 4 sujets : la méthode du pincement, la métrologie, la régulation des procédés industriels, le procédé de séchage.

Beffroi de Montrouge – Portes de Paris

<http://www.colloque-energie-industrie.ademe.fr/>



25 et 26 septembre

Salon SME

Rebaptisé "Solutions pour Mon Entreprise" (ex-salon des micro-entreprises), le salon SME accueillera les dirigeants de *start-ups* et de TPE, créateurs d'entreprise, candidats à la franchise, consultants indépendants... Ces deux jours de rencontres sont l'occasion pour eux de faire aboutir leurs projets d'entrepreneur, dynamiser leur activité et développer leur réseau. 150 exposants et 16 000 visiteurs sont attendus à ce salon jalonné par divers temps forts : 150 conférences, 7 parcours thématiques et 4 rendez-vous dédiés.

Palais des Congrès de Paris

<http://www.salonsme.com>



27 septembre

Table ronde des Annales des Mines - *Blockchains et smart contracts*

Pour illustrer et poursuivre les analyses et les débats du numéro « *Blockchains et smart contracts : des technologies de la confiance ?* » parus en août 2017 dans la série « Réalités Industrielles », les Annales des Mines organisent une table ronde avec plusieurs auteurs du numéro, suivie d'un débat avec le public. Le mot *blockchain* désigne la combinaison intelligente des services et plateformes de technologies existants pour créer une « gestion collaborative d'un registre distribué » à travers une chaîne d'informations infalsifiables et anonymes. Cette technologie, dont les *bitcoins* sont une illustration, permet de créer une certaine confiance entre acteurs sans recourir à une gouvernance et à une organisation centralisées, tout en devant répondre à divers défis. Les inscriptions à cette table ronde ayant été closes dès début juillet, une liste d'attente a été constituée.

Paris, ministère de l'Économie et des Finances

<http://www.anales.org>

**3 octobre**

Internationalisation de l'e-commerce : pour une stratégie gagnante

La Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) et la Direction générale des entreprises (DGE) organisent conjointement les "rendez-vous du Commerce" dédiés aux défis du e-commerce, en partenariat avec la FEVAD (Fédération du e-commerce et de la vente à distance). La matinée aura pour objectif de présenter les analyses, innovations et meilleures pratiques liées au développement de l'e-commerce à l'international, qui constitue aujourd'hui un enjeu économique majeur tant pour les entreprises que pour les pouvoirs publics. Après la présentation d'une étude réalisée par l'ARCEP et la DGE sur le marché du colis au départ de France, deux tables rondes seront consacrées aux stratégies gagnantes à l'international.

Paris, Centre Pierre Mendès France<https://www.entreprises.gouv.fr>**4 octobre**

Congrès stratégies commerciales

Ce rendez-vous de rentrée organisé par LSA, « marque médias de référence pour les cadres et décideurs de la grande consommation en France », rassemble plus de 600 patrons du commerce de détail, dont ceux des plus grandes marques. Sous le slogan « Préparez vos stratégies commerciales 2018 », distributeurs, e-commerçants et industriels seront réunis autour de divers sujets d'actualité : impact des alliances de distributeurs sur les négociations 2018, position des enseignes leaders des produits de grande consommation (PGC) à l'approche des négociations, nouvelle donne issue des lois Macron et Sapin 2, nouveaux défis *business* à relever en 2018...

Paris, Folies Bergères<http://evenements.infopro-digital.com>**9 au 14 octobre**

Semaine nationale du travail à temps partagé

Suite au séminaire du 21 avril 2016 « Osez les groupements d'employeurs », la DGE et la DGEFP soutiennent les actions de partenariat avec les groupements d'employeurs. Une nouvelle édition de la semaine nationale du travail à temps partagé est organisée par la Fédération nationale du même nom, en partenariat avec diverses institutions concernées par le sujet. Cette semaine nationale offrira l'occasion de rendre plus lisibles les groupements d'employeurs, en organisant des manifestations au niveau des territoires, via les Direccte, afin de sensibiliser les TPE/PME sur les atouts des groupements d'employeurs.

Partout en France<https://www.entreprises.gouv.fr>**10 octobre**

Rendez-vous du PIPAME : « Enjeux et perspectives du marché de l'efficacité énergétique pour l'industrie »

Après la restitution de l'étude prospective « Les acteurs, l'offre et le marché de l'efficacité énergétique à destination de l'industrie », deux tables rondes permettront de poursuivre la réflexion : "Le financement, levier essentiel pour soutenir le marché" et "L'exportation : une opportunité de croissance pour l'offre française".

Paris, Centre Pierre Mendès France<https://www.entreprises.gouv.fr>



17 et 18 octobre

Salon Objectif TPE à Nancy

Cinq mille visiteurs sont attendus au 1^{er} salon Objectif TPE de Nancy. Ces deux jours de rencontre se veulent l'« événement n°1 des TPE, PME, créateurs, *start-ups* et dirigeants d'entreprises » au cœur de l'Europe. Ils seront ponctués par 40 conférences, ateliers et tables rondes autour de 90 partenaires et exposants. Élargir son réseau, partager l'expérience de grands entrepreneurs, donner de l'impulsion à son projet et faire décoller son *business*, tels sont les objectifs visés à travers l'analyse de la situation du marché, des nouvelles tendances et de la concurrence, la consultation d'experts, la rencontre de nouveaux partenaires ou financeurs, l'utilisation des nouvelles technologies pour augmenter ses ventes...

Nancy, Carrefour de l'Europe

<http://www.objectiftpe.fr>



19 octobre

Les rencontres de l'ingénierie de la construction et de l'industrie (meet.ING)

Rendez-vous privilégié de l'ensemble des professionnels du secteur de l'ingénierie, la manifestation "meet.ING" organisée par Syntec-Ingénierie rassemble chaque année plus de mille participants. Cet événement annuel est un carrefour d'échanges et de dialogues privilégiés entre les donneurs d'ordres industriels, les maîtres d'ouvrage publics et privés, les pouvoirs publics, les étudiants ingénieurs et les entreprises d'ingénierie. Les participants échangeront sur les défis à relever dans le secteur de l'ingénierie et communiqueront sur les dernières réalisations innovantes.

Paris, Cité des Sciences

<https://www.entreprises.gouv.fr>



4 Pages n° 74 - Le voyage avec forfait, préféré pour la découverte d'une destination

En 2015, les Français ont effectué 12 % de leurs voyages avec un forfait. Cette part est plus faible pour les voyages en métropole du fait des nombreux séjours en hébergement non marchand. Elle est nettement plus élevée pour les voyages à l'étranger. Lorsque transport et hébergement sont des prestations marchandes, il y a autant de voyages avec forfait qu'à la carte et la dépense moyenne par nuitée est plus élevée avec un forfait. Pour des voyages comparables, les adeptes du forfait sont plus âgés que ceux voyageant à la carte et plus de 80 % sont provinciaux. Le forfait est d'abord choisi parce qu'il décharge de l'organisation du voyage et favorise la maîtrise du budget. Le voyage à la carte est choisi parce qu'il laisse plus de liberté et offre plus de choix dans les destinations et les activités. Le forfait a la faveur d'une large majorité de voyageurs pour la découverte d'une destination, cette attractivité se renforçant avec l'âge.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Bulletin de conjoncture industrielle - 2^e trimestre 2017

La production manufacturière augmente nettement au deuxième trimestre 2017 (+ 1,3 %), après la consolidation du trimestre précédent (+ 0,1 %), tirée par la vive croissance de la production de biens de consommation (+ 2,3 %). La production des biens intermédiaires est également dynamique. Les prix de production se stabilisent pour l'ensemble des marchés. La plupart des indicateurs sont bien orientés : le solde de l'industrie manufacturière s'améliore de 3,3 Mds€, en raison de la hausse des exportations et de la stabilité des importations. Le coût horaire de la main-d'œuvre continue de refluer et l'opinion des industriels sur la tendance prévue des effectifs poursuit son amélioration, de même que le taux d'utilisation des capacités de production. Les industriels anticipent une hausse de 7 % des investissements pour 2017. Ainsi, les chefs d'entreprise restent optimistes quant au climat des affaires. La production manufacturière est comparable en Italie et en Allemagne mais recule au Royaume-Uni. Dynamique en Chine et au Japon, elle est limitée aux États-Unis et recule en Corée du Sud.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Tableau de bord mensuel de l'activité industrielle - Résultats de mai 2017

La production manufacturière a fortement rebondi en mai 2017 (+ 2 % après - 1,3 %). Tous les grands secteurs croissent. Le net rebond de la fabrication de matériels de transport (+ 7,4 % après - 5,4 %) et dans une moindre mesure celui de la fabrication d'autres produits industriels (+ 1,2 % après - 0,5 %) contribuent largement à cette hausse. À un niveau plus fin de nomenclature, les principales contributions sont toutes positives, celle de l'industrie automobile (+ 9,6 % après - 6,3 %) étant particulièrement importante. Sont concernées la construction de véhicules automobiles (+ 6,7 %) et la fabrication d'équipements automobiles (+ 12,8 %). Au cours des trois derniers mois, la production manufacturière augmente nettement (+ 1,9 %). Sur un an, par rapport à mai 2016, elle est aussi en nette hausse (+ 3,3 %).

<https://www.entreprises.gouv.fr>



L'industrie manufacturière en France en 2016

La production manufacturière française a légèrement augmenté en 2016 (+0,4 %), principalement tirée par l'industrie automobile, la construction aéronautique et spatiale et l'industrie chimique. Le déficit commercial manufacturier s'est creusé de 7,6 Mds€, notamment du fait de la réduction de l'excédent en produits aéronautiques et spatiaux. Toutefois, la part de la France dans les exportations de produits manufacturés de la zone euro tend à se stabiliser. Le coût horaire du travail continue de croître moins fortement qu'en Allemagne. Sa hausse ayant été plus que compensée par les gains de productivité horaire, les coûts salariaux unitaires ont baissé (- 1,0 %). Le taux de marge s'est stabilisé après trois années de hausse. L'emploi salarié direct a modérément reculé (- 23 000 emplois en moyenne annuelle, contre - 58 600 par an en moyenne depuis 2000), tandis que la forte progression de l'intérim s'est poursuivie. Les créations et défaillances d'entreprises ont évolué favorablement, comme en 2015. L'investissement a rebondi (+ 2,2 %), progressant dans la plupart des branches manufacturières. Au premier trimestre 2017, la production manufacturière s'est consolidée et l'emploi ne s'est que très légèrement contracté, malgré la détérioration du déficit manufacturier.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



3 vidéos pour tout savoir sur les technologies immersives

La DGE a mis en ligne 3 vidéos pour découvrir ce que sont les « technologies immersives » : réalité virtuelle, augmentée ou mixte... qui plongent l'utilisateur dans un environnement numérique avec lequel il peut interagir en utilisant ses capacités sensorielles et motrices. Il peut pour cela utiliser une manette de jeu ou exploiter une capture de mouvement en temps réel. Ces technologies se déclinent progressivement sur l'ensemble des secteurs d'activités : santé, jeu vidéo, formation, conception de prototypes, sport, industrie, etc. En pleine croissance et objet de forts enjeux, les technologies immersives ont été identifiées comme des technologies à soutenir dans le cadre de la Nouvelle France Industrielle.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Tableau de bord mensuel des services marchands - Résultats d'avril 2017

En avril 2017, la production des services marchands non financiers a fléchi (- 0,9 %) après la hausse marquée de mars (+ 1,1 %). Tous les grands secteurs se replient, à l'exception des arts, spectacles et activités récréatives dont la production rebondit (+ 2,7 % après - 5,1 %). Le recul est marqué pour les activités spécialisées, scientifiques et techniques (- 2,1 %) et pour l'information et communication après trois mois consécutifs de hausse. À un niveau plus fin de la nomenclature, les baisses de production des activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyses techniques et de la programmation, conseil et autres activités informatiques contribuent massivement au repli global. Ces baisses sont cependant atténuées par le vif rebond de la production des transports par eau et par la poursuite de la hausse pour les activités des sièges sociaux, conseil de gestion. Au cours des trois derniers mois, la production des services marchands non financiers augmente légèrement (+ 0,4 %). Elle demeure à la hausse sur un an (+ 4,1 %), par rapport au même mois de l'année précédente.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Baromètre 2017 du tourisme à vélo en France

Cette seconde édition confirme que le tourisme à vélo est l'une des filières les plus dynamiques du marché touristique français. Elle a représenté, en 2016, 9 millions de séjours au cours desquels les Français ont pratiqué le vélo ou le VTT en France, pour un chiffre d'affaires total de quelque 2 Mds€. Avec près de 13 600 km de véloroutes et voies vertes aménagées, et des itinéraires phares comme La Vélodyssée (littoral Atlantique), La Loire à Vélo ou Le Tour de Bourgogne à vélo, notre pays possède de sérieux atouts sur le marché international du cyclotourisme. Finaliser les 22 000 km du Schéma national des véloroutes et voies vertes (SN3V) devrait contribuer à consolider la position française en la matière.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



Sécurité économique : consultez les « flashes ingérence »

Publiés par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), ces « flashes » présentent des actions d'ingérence économique dont des sociétés françaises sont régulièrement victimes. Ils illustrent la diversité des situations auxquelles les entreprises sont susceptibles d'être confrontées et sont mis à votre disposition pour vous accompagner dans la diffusion d'une culture de sécurité interne. Pour toute question relative à ces « flashes », ou si vous souhaitez contacter la DGSI sur une problématique de sécurité économique, vous pouvez vous adresser à :

securite-economique@interieur.gouv.fr
<https://www.entreprises.gouv.fr>